

Pour garantir le développement des PME-PMI des Ardennes

La CCI des Ardennes et la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) s'associent dans le lancement d'une action commune qui doit inciter les PMI et PME des Ardennes à bâtir solidement leur stratégie de développement et de diversification. La constitution de cette action part du constat que nombre de PME et de PMI entretiennent plutôt des relations avec leurs clients qu'avec les marchés, fonctionnent à l'intuition et manquent d'informations économiques pré-traitées.

L'action que mettent en place la CCI et la CGPME consiste notamment à aider un certain nombre d'entreprises industrielles ardennaises à mettre en place leur propre stratégie de développement et à les soutenir ensuite dans leurs efforts. L'action sera conduite en trois phases selon un programme ACAMAS (initié par la FIM en 2005 et soutenu par le Cetim - alternance de démarches individuelles et de dynamiques collectives).

- L'organisation dans les Ardennes de forums de sensibilisation des entreprises concernées.

- L'organisation d'ateliers de réflexions stratégiques élaborées par un bureau d'études spécialisé pour chacune des entreprises concernées.
- Un accompagnement stratégique de la CCI et la CGPME des Ardennes au bénéfice de chaque entreprise ayant souscrit à l'action de sensibilisation. L'action organisée par la CCI et la CGPME recevra l'aide financière de L'Etat et du Conseil général des Ardennes. Elle débutera au cours du 4^{ème} trimestre 2009.

Contact : Nicolas Toussaint, tél : 03 24 56 62 89
mail : ntoussaint@ardennes.cci.fr

Le club Ardennes développement veut soutenir le Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes

Créé en 1961, le Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes se déroulera à Charleville-Mézières du 18 au 29 septembre.

Le festival n'a cessé de prendre de l'ampleur au fil de ses quatorze éditions. Il est à présent le caravansérail des marionnettistes et des programmateurs venus des cinq continents. Lors du dernier festival, en septembre 2006, spectacles "in" et "off", en salle et en extérieur, ont réuni 150 000 visiteurs à Charleville-Mézières.

Cependant, et bien que le public soit fidèle au Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes, Jean-Pierre Moreaux, agent général d'assurances et président du Club Ardennes Développement, s'inquiète du petit nombre d'entreprises ardennaises soutenant financièrement la manifestation. Car, pour la pérenniser complètement, il lui faudrait avoir recours à un sponsoring bien plus actif et attractif.

"Ce superbe festival mondial est financé par quatre investisseurs institutionnels : l'Etat, le Conseil régional de Champagne-Ardenne, le Conseil général des Ardennes et la commune de Charleville-Mézières. Toutefois des entreprises ardennaises le soutiennent. C'est le cas notamment de Calberson, de l'Opac et de la CCI des Ardennes. Elles ne sont pas assez nombreuses aujourd'hui, explique Jean-Pierre Moreaux.

Le Festival mondial entre à présent dans une phase de professionnalisation et les Ardennes doivent tirer profit de cette formidable projection de leur grande manifestation dans le XXI^{ème} siècle. Les adhérents du Club Ardennes Développement sont prêts à soutenir à leur tour le Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes

Ils y investiront mais à la condition expresse qu'ils puissent participer à son conseil d'administration".

Contact : Club Ardennes Développement,
rue du Château, BP 17, 08160 Flize - tél : 03 24 54 04 92



SITL, trois années de participation positive



La CCI des Ardennes et son service Ardennes Expansion a participé pour la 3^{ème} année consécutive à la Semaine Internationale du Transport et de la Logistique (SITL) les 24, 25 et 26 mars à Paris à la Porte de Versailles sur le stand régional "Invest in Champagne-Ardenne", en collaboration avec l'Agence Régionale de Développement Economique, Champagne-Ardenne Développement (CADev), la CCI de Châlons-en-Champagne, Haute-Marne Expansion et Aube Développement.

Chaque année à Paris, la Semaine Internationale du Transport et de la Logistique rassemble les acteurs européens de la filière, en dresse le bilan et présente ses progrès technologiques, ses évolutions organisationnelles et toutes les perspectives régionales quant aux aménagements du territoire (Parcs d'activités, autoroutes, ports, aéroports, etc.). Cette 26^{ème} édition a résisté à la morosité du marché en accueillant 500 exposants (soit + 8,5%) dont 25% nouveaux et 24 500 visiteurs (61 pays représentés).

Le département des Ardennes jouit d'un excellent positionnement stratégique en Europe. L'arrivée du TGV, l'autoroute A34 gratuite ou encore la proximité immédiate de cinq aéroports internationaux, Bruxelles Sud Charleroi, Bruxelles National, Luxembourg, Roissy CDG et Vatry positionnent les Ardennes à un carrefour stratégique pour les acteurs de la logistique. Il est situé à une distance raisonnable des grands ports de la mer du Nord (2 jours d'Anvers et 3 jours de Rotterdam par bateau) et la mise au gabarit 1 350 tonnes permet la connexion du port de Givet aux axes fluviaux nord européens. Le département est aussi très bien positionné sur la ligne de fret ferroviaire reliant Calais à Bâle et, qui plus est, situé à moins de six heures de route en camion d'un bassin d'activités représentant 75% du PIB de l'Europe Occidentale.

Bilan de la SITL 2009

L'action sur le stand régional a permis d'établir 159 contacts lors de cette édition 2009 pour un total de trois projets, 19 pré-projets et 75 contacts utiles à suivre. Un projet significatif a d'ores et déjà de grande chance d'aboutir sur le département des Ardennes. A titre d'exemple, l'an dernier, l'action de la CCI des Ardennes au SITL avait déjà permis l'implantation de la société DGD Est sur Charleville-Mézières, société spécialisée dans le transport, le montage et le stockage de mobiliers destinés aux entreprises et aux particuliers (15 emplois).

Contact : Gwénaél Guégan, tél : 03 24 56 62 88 - mail : guegan@ardennes.cci.fr

Pour obtenir le « label diversité »

Depuis le mois de mars 2009, le ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire met en place « le label diversité ».

Il s'adresse à toutes les entreprises. Ses critères portent sur la diversité des recrutements des salariés dans l'entreprise et sur la prise en compte de cette diversité dans la gestion des ressources humaines.

Les critères concernent la prévention de toutes les discriminations reconnues par la loi, en particulier l'origine des personnes, l'âge, le handicap, l'orientation sexuelle, la religion, l'engagement syndical et mutualiste et les opinions politiques.

Pour obtenir le « label diversité », les entreprises candidates doivent s'adresser à l'AFNOR Certification (à l'attention de Thierry Geoffroy, 11, rue Francis Pressencé, 93571 La Plaine-Saint-Denis). Le « label diversité » est délivré pour trois ans avec une évaluation intermédiaire à l'issue de 18 mois.

Des rencontres technologiques et de management stratégique

La CCI des Ardennes et l'Union des industries et des métiers de la métallurgie (IUMM) organisent chaque année des rencontres traitant des aspects théoriques, techniques et technico-économiques dans des secteurs industriels aussi variés que les procédés Industriels, les matériaux, les revêtements et traitements de surface ou les mesures.

Au cours de ces rencontres où l'on fait l'effort de présentations et de démonstrations claires et méthodiques, les participants se préoccupent aussi de management stratégique (maintenance, sécurité, normes, organisations, etc.).

Tous les thèmes de ces rencontres répondent aux besoins de l'industrie dans les Ardennes. De plus, elles permettent aux chefs d'entreprises ardennais de mieux connaître tous les savoir-faire industriels du département et d'élaborer entre eux des partenariats.

Contact et inscription :

Service Conseil Industriel

tél : 03 24 27 87 53

Fanny Gutewiez :

mail : fgutewiez@ardennes.cci.fr

Michel Boquet :

mail : mboquet@ardennes.cci.fr